

Éléments clés que vous devez savoir sur la procédure de signalement de JLL

Chez JLL nous encourageons une culture de la parole en toute sécurité, dans laquelle vous pouvez faire part de vos préoccupations en toute confiance et sans crainte de représailles. Notre **Politique mondiale de signalement et de non-représailles** reflète l'engagement de JLL envers les normes éthiques les plus élevées qui améliorent la sécurité et le bien-être physique et mental de nos employés, clients et les communautés.

Canaux de signalement

En conformité avec **la transposition en Belgique de la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte à savoir la loi sur la protection des personnes qui signalent des violations au droit de l'Union ou au droit national constatées au sein d'une entité juridique du secteur privé du 28 NOVEMBRE 2022**, JLL a mis en place différents canaux de signalement grâce auxquels vous pouvez signaler toute préoccupation ou action liée au blanchiment d'argent et à la criminalité financière, aux pratiques de fraude, de pots-de-vin et de corruption, à la violation de la protection des données, à la discrimination, au harcèlement, etc., que vous croyez honnêtement incohérente avec notre code d'éthique, une politique de l'entreprise ou la loi :

- Notre **Ligne d'assistance Ethics Everywhere** : une plateforme (où vous pouvez signaler un cas en composant un **numéro de téléphone** local ou en soumettant un **signalement écrit en ligne**), gérée par un tiers indépendant, disponible 24h/24 et 7j/7 dans plusieurs langues, qui permet un signalement anonyme et une gestion confidentielle des cas.
- **Courrier postal: Av. Marnix 23, 1000 Bruxelles à l'attention de la direction Juridique et Compliance, "Confidentiel"**.
- Vous pouvez également soumettre un rapport lors d'une réunion en **face à face**, pour laquelle la demande doit être faite via l'un des canaux de signalement répertoriés.

L'utilisation des canaux de reporting internes de JLL apporte de nombreux avantages au processus, notamment :

Une réponse rapide, proactive et efficace

L'anonymat et la confidentialité sont préservés

Tous les signalements sont examinés de manière professionnelle et traités de manière cohérente

Nonobstant les canaux mentionnés ci-dessus, vous pouvez contacter l'**Autorité Compétente : Le Médiateur Fédéral**

Quelles sont vos protections?



Confidentialité

Tous les signalements sont effectués de manière confidentielle. L'identité de l'auteur du signalement et les détails du signalement sont confidentiels et ne sont partagés qu'à un nombre limité de personnes, sur la base du strict besoin d'en connaître aux fins du traitement des signalements.



Anonymat

JLL s'engage à protéger l'identité des auteurs de signalement. Notre ligne d'assistance Ethics Everywhere est gérée par un tiers indépendant et vous pouvez choisir de rester anonyme.



Non-représailles

Nous nous engageons à lutter contre toutes les formes de représailles. Nous ne prendrons aucune mesure défavorable, telle que le harcèlement, la discrimination, la suspension ou le licenciement, à l'encontre d'une personne ayant fait part de ses préoccupations ou signalant un acte répréhensible. Les personnes qui se livrent à des représailles feront l'objet de mesures disciplinaires de la part de JLL, pouvant aller jusqu'au licenciement. Les actions de représailles qui violent la loi pourraient également engager la responsabilité juridique de l'individu.



Confidentialité des données

Nous traitons vos informations personnelles de manière sécurisée et responsable conformément à la **Politique mondiale de JLL en matière de Confidentialité et de Protection des Données**. Nous prenons des mesures raisonnables pour garantir que les informations personnelles sont traitées dans le but pour lequel elles ont été collectées, qu'elles sont exactes, complètes et fiables par rapport à l'utilisation prévue.

Que se passe-t-il quand vous avez soumis un signalement ?

01

Accusé de réception de votre signalement

Nous accusons réception de votre message généralement sous 48h ou au plus tard sous 7 jours. Si vous signalez une préoccupation via notre ligne d'assistance Ethics Everywhere, vous recevrez un code de signalement (un numéro unique) et un mot de passe pour suivre votre signalement.

02

Désignation de la personne en charge du traitement du signalement

Chaque signalement est examiné attentivement. Les signalements par téléphone et en ligne sont transmis à l'équipe en charge de la gestion des cas éthiques chez JLL qui examine le signalement en fonction de la localisation et du sujet de préoccupation soulevé, avant de l'attribuer à une personne chargée de son traitement, qui vous contactera.

03

Enquête

Ils vous traiteront avec respect. Ils examineront les preuves et interrogeront les personnes impliquées. Votre identité restera confidentielle tout en tenant compte de la nécessité de mener une enquête en bonne et due forme et de l'obligation éventuelle de signaler un manquement à l'extérieur de l'entreprise.

Si vous faites un signalement anonyme, vous devez utiliser votre code de signalement pour suivre les mises à jour et répondre aux questions supplémentaires qui vous seraient posées pour faciliter l'enquête.

04

Résultat

Sur la base des preuves, la personne en charge de l'enquête émettra ses recommandations, le cas échéant. Si la préoccupation est fondée, des mesures appropriées seront prises. Nous vous transmettrons des informations de suivi et un feedback au moment opportun, dans un délai raisonnable, toujours dans le respect des lois applicables, et nous vous informerons à la résolution du sujet. Le temps de réponse dépend de la nature et de la gravité des allégations. Pour protéger la confidentialité, il se peut que nous ne partagions pas les détails du résultat de l'enquête ou du rapport.



Pour des informations plus détaillées, veuillez lire notre **Politique mondiale de signalement et de non-représailles**